

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1938)
Heft: 882

Artikel: Pour la suppression de la taxe militaire des Suisses à l'étranger
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-695318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

All in all it was a most pleasant evening of informal enjoyment well deserving of the name of 'festa familiare.'

"cun da nun."

POUR LA SUPPRESSION DE LA TAXE MILITAIRE DES SUISSES A L'ETRANGER.

M. le conseiller national Gottret de Genève, vient de déposer aux Chambres une motion par laquelle il invite le Conseil fédéral à présenter un projet revisant la loi de 1878 sur la taxe d'exemption du service militaire; ce nouveau projet devrait dispenser nos compatriotes domiciliés en dehors du pays du paiement de cet impôt.

Voici comment M. Gottret motive sa proposition, dans un article paru dans le "Courrier de Genève" du 30 juillet.

"Une chose vous frappe, écrit-il, quand on s'entretient avec les Suisses à l'étranger, et qui revient sans cesse dans leurs conversations. Pourquoi, parmi les ressortissants de toutes les nations de l'univers émigrés comme nous, les Suisses sont-ils seuls qui soient astreints à acquitter une taxe d'exemption du service militaire? Cette obligation légale nous cause un grave désagrément et nous place en état de dépendance et d'infériorité.

Pour échapper à cette contrainte, une partie de nos nationaux refusent de s'inscrire au consulat et préfèrent vivre sans protection officielle.

Cette mesure procure d'autre part beaucoup d'ennemis à nos agents et les rend impopulaires. Ne sont-ils pas chargés de procéder à la rentrée de cette contribution? Que de démarches et que de temps perdu! Comme il leur est interdit, pour cette opération, de réclamer l'intervention des tribunaux étrangers, ils n'ont pas d'autre moyen coercitif que de refuser la signature du consulat aux délinquants désireux de posséder un passeport en règle. D'où des conflits à n'en plus finir.

Nos agents sont ainsi réduits au rôle d'huissiers et ce mandat revêt un caractère humiliant et même odieux.

Ne sont-ils pas créés et nommés avant tout pour assurer la protection de nos colons et des intérêts moraux et matériels du pays? Dans ces conditions, comment exiger de leur zèle qu'ils s'occupent du développement des transactions commerciales, du placement dans les villes ou les régions où ils sont accrédités des produits de nos industries d'exportation et songent à encourager l'exode des touristes vers les sites merveilleux de l'Helvétie?

Et si la perception de la taxe militaire rapportait à la Confédération des millions par année, on comprendrait à la rigueur le maintien de l'imposition. Mais tel n'est pas le cas, puisque la recette totale provenant du monde entier ne s'élève qu'à 800,000 francs.

Aussi, n'existe-t-il aucun raison sérieuse de maintenir l'application de ce système impopulaire et de si faible rendement.

Comme compensation, rien n'empêcherait d'ouvrir des nos légations et consulats une souscription libre et volontaire en faveur de la défense nationale. Nous avons la conviction que ce procédé vaudrait à la Confédération une recette supérieure et cela, sans frais, sans ennui pour personne et tout le monde serait satisfait. On obtiendrait ainsi la preuve tangible du bon aloi et de la ferveur du patriotisme de la quatrième Suisse traduite par l'élan de sa générosité.

N'oublions pas que la taxation de nos compatriotes dispensés du service militaire, parce que résidant hors de nos frontières, est chose délicate, car il est impossible de contrôler leurs déclarations de fortune. Quant à la perception, elle se heurte à toutes sortes de difficultés.

La Suisse, avec ses quatre millions d'habitants, est surpeuplée. Elle éprouve beaucoup de peine à procurer à tous un travail rémunérateur. Dans certains métiers et dans maintes industries, sévit le chômage. La communauté s'impose de ruineux sacrifices pour remédier à ses tristes conséquences. Quelle serait la situation si les 400,000 compatriotes vivant à l'étranger rentraient tous en même temps au pays natal et réclamaient à leur tour les secours de l'Etat?

La sagesse doit inspirer nos gouvernants. Que ceux-ci prêtent une oreille attentive aux Suisses émigrés sous d'autres cieux. Puisqu'ils réclament en chœur avec insistance la suppression de la taxe militaire, exauçons leur désir."

M. Gottret termine en déclarant que c'est guidé par ces considérations pratiques, et lié par l'engagement moral contracté avec plusieurs de nos ressortissants établis à l'étranger de prendre la défense de leur cause qu'il a déposé sa motion visant à la suppression de la taxe militaire pour les Suisses établis hors du pays. Il espère que l'occasion lui sera donnée de la développer au cours de la prochaine session des Chambres.

(Echo Suisse)...

TUORNAND IN TOSCANA.

Che lung viadi! — Pür il tren cun prescha curriua srantunand tras la s-chürdüm (sainza fin es la not, cur vigilescha e nu's cupida ma l'increschantüm).

Cur chi's fet di, glüscheva sün la dretta ultim salüd, ün falch reffess dal mar — nanvart, bainbod davo, lur siluetta las muntagnas d'Cararra vzet dozar.

O munts da marmel! — eir passand in früda alch d'nossa pizza spordscha vos aspet, bricha vos grischs ulivs, mo l'öt' e nüda grippa dals cuolmens, alba sco vadret.

Pizza d'la patria! O, voss'algordanza eufort am es insembel a turmain, cha'l desideri e la luntananza san as tenscher d'ün blau ourdvard riaint.

Peider Lansel.

When at HAMPTON COURT

have Lunch or Tea at the

MYRTLE COTTAGE

Facing Royal Palace, backing on to Bushey Park between Lion Gate and The Green.

P. GODENZI, PROPRIETOR.

Drink delicious "Ovaltine"
at every meal—for Health!

CITY SWISS CLUB

Please Reserve

FRIDAY, NOVEMBER 25th

for the

Annual Banquet and Ball

at the

GROSVENOR HOUSE, PARK LANE, W.1.

Admission by ticket only, obtainable from Member of the Committee.

FORTHCOMING EVENTS.

Friday, October 14th, at 6.30 for 7 p.m. — Swiss Mercantile Society — Members Evening — at Pagan's Restaurant, Great Portland Street, W.1. (See announcement).

Saturday, October 15th, at 6.30 for 7 p.m. — Swiss Mercantile Society — Jubilee Banquet and Ball — at the Trocadero, Piccadilly Circus, W.1. (See advertisement).

Wednesday, October 19th, at 8 o'clock — Union Chrétienne de Jeune Gens de Langue Française — Conférence publique en anglais avec Projections lumineuses, sujet "Soviet Russia To-day" by Mr. W. J. Wiseman, agent of the British and Foreign Bible Society, at Conway Hall, Red Lion Square, W.C.1.

Friday, October 21st, at 7.45 p.m. — Monthly Meeting — Nouvelle Société Helvétique at Swiss House, 34/35, Fitzroy Square. The meeting will be followed by a causerie by Fred. E. C. Ferraris, Esq., on: "The Swiss Watch Industry," illustrated by a film.

Tuesday, November 1st, at 8.30 p.m. — Swiss Orchestral Society — introducing Mlle. M. de Siebenthal, Pianist and Violinist at a Concert given in Conway Hall, Red Lion Square, W.C.1.

Friday, November 25th — City Swiss Club — Annual Banquet and Ball at the Grosvenor House, Park Lane, W.1.

Tuesday, November 29th — Unione Ticinese — Concert and Ball in aid of the Fonds de Secours, at Pagan's Restaurant, Great Portland Street, W.1.

SWISS BANK CORPORATION,

(A Company limited by Shares incorporated in Switzerland)

99, GRESHAM STREET, E.C.2.

and 11c, REGENT STREET, S.W. 1.

Capital Paid up s.f. 160,000,000

Reserves - - s.f. 32,000,000

Deposits - - s.f. 1,280,000,000

All Descriptions of Banking and Foreign Exchange Business Transacted

:: Correspondents in all ::

:: parts of the World. ::

Telephone Numbers :
MUSEUM 4302 (Visitors)
MUSEUM 7055 (Office)
Telegrams : SOUFFLE
WESDO, LONDON

Established

OVER

50 Years.

"Ben faranno i Paganis
Pargatoria C. zie. Dante
"Venir se ne dee gliu
tra" miel Meschini."
Dante. Inferno. C. xxiil.

PAGANI'S RESTAURANT

GREAT PORTLAND STREET, LONDON, W. 1

:: LINDA MESCHINI } Sole Proprietors. ::

If you want a SUIT to WEAR

wear a

PRITCHETT Suit

Suits, Overcoats & Ladies
Costumes from 3 Gns. to
7 Gns. and you get VALUE
for every penny you pay.

Agent for BURBERRY
Weatherproofs.

W. PRITCHETT

183 & 184, TOTTENHAM COURT ROAD, W.1.
2 mins. from S.M.S. School. 'Phone: MUSEUM 0428!

Divine Services.

EGLISE SUISSE (1762).

(Langue française).

79, Endell Street, Shaftesbury Avenue, W.C.2.

(Near New Oxford Street).

Dimanche 9 octobre 1938 :

11h. — Culte. M. M. Pradervand.

11h. — Ecole du dimanche.

6h.30 — Culte — M. M. Pradervand.

7h.30 — Répétition du Chœur mixte.

Mardi 11 octobre, 3 p.m. — Réunion de couture, 65, Mount View Road, N.4.

Pour l'instruction religieuse et les actes pastoraux, prière de s'adresser au pasteur, M. M. Pradervand, 65, Mount View Road, N.4. (Téléphone Mountview 5003) Heure de réception à l'église le mercredi de 11-12h.30.

SCHWEIZERKIRCHE

(Deutschsprachige Gemeinde).

St. Anne's Church, 9, Gresham Street, E.C.2.
(near General Post Office.)

Sonntag, den 9. Oktober 1938.

11 Uhr morgens, Gottesdienst und Sonntagsschule.

7 Uhr abends, Gottesdienst.

8 Uhr, Chorprobe.

Anfragen wegen Religions-bezw. Confirmandenstunden und Amtshandlungen sind erbeten an den Pfarrer der Gemeinde: C. Th. Hahn, 43, Priory Road, Bedford Park, W.4. (Telephon: Chiswick 4156). Sprechstunden: Dienstag 12-2 Uhr in der Kirche.

Printed for the Proprietors by THE FREDERICK PRINTING CO., LTD., at 23, Leonard Street, London, E.C.2.